



Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement tenue le 21 mars 2023 à 18h45 au salon du personnel de l'école Jacques-De Chambly.

- Marie-Claude Dion, enseignante
- Julie Anne Gagnon, parent (absente)
- Massimo Gallizzi, parent
- Alexandra Hovington, enseignante
- Julie Leclair, technicienne du service de garde
- Julie Robert-Parent, parent substitut
- Charles Auguste Taschereau, parent
- Véronique Toutant, parent
- Marie-Odile Villemur, enseignante
- Catherine Doyon, directrice d'établissement

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 18h45, Massimo Gallizzi ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

1.1 Vérification du quorum

Massimo Gallizzi constate qu'il y a quorum.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alexandra Hovington, appuyée par Marie-Odile Villemur, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ CÉ 21-03-2023

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2023

Il est proposé par Véronique Toutant, appuyé par Charles Taschereau, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 7 février 2023.

ADOPTÉ CÉ 21-03-2023

4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2023

4.1 Suivi sur la sécurité au coin de la rue Bourgogne

Il a été rapporté que certains événements dangereux se déroulent les matins et les fins de journées près de la porte d'entrée se situant à côté du débarcadère des autobus. Comme l'espace est restreint par la neige et la quantité d'élèves qui attendent, il y a un enjeu sur la sécurité du lieu. De plus, comme certains élèves sont laissés seuls trop tôt, c'est-à-dire avant 8h15, leurs parents ne sont pas là pour les surveiller et ces derniers se rassemblent dans l'entrée du débarcadère.

Considérant ces facteurs, le Conseil d'établissement a décidé de condamner la porte et, ainsi, demander à tous les marcheurs de passer par la porte située sur la rue des Voltigeurs, l'espace y étant plus vaste. Après avoir discuté avec Mme Gagnon, présidente du CÉ, nous avons opté pour l'idée de créer un espace d'accueil entre ladite porte et le cabanon. Ainsi, à partir du 27 mars, les élèves circulant par cette porte seront invités à rentrer dans la zone d'accueil. Il est à noter que le personnel sur la cour n'est pas responsable de la sécurité et de la surveillance de ces jeunes. Un rappel quant aux heures ainsi que la nouvelle procédure seront envoyés sous peu à tous les parents de l'école.

5 PAROLE AU PUBLIC

Marie-Claude Dion présente sa stagiaire de 1^{re} année qui l'accompagne.

6 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Charles Taschereau n'a pu assister à la dernière rencontre du Comité de parents.

Toutefois, il nous informe sur quelques webinaires à venir, ainsi que les écoles travaillent sur le projet éducatif.

7 PAROLE AUX ENSEIGNANTES ET AU PERSONNEL DE SOUTIEN

Les enseignantes donnent un aperçu de ce qui s'est déroulé dans l'école depuis la dernière séance. Elles ont parlé des activités organisées pour le carnaval d'hiver, de la pige entre les membres du personnel pour les petites douceurs, du comité organisateur pour une chorale ainsi que des 112 dons de sang prélevés par l'équipe d'Héma-Québec.

8 PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Leclair mentionne que c'est le temps des inscriptions pour le service de garde ainsi que pour les dîneurs. Elle mentionne que la prochaine journée pédagogique sera le 24 mars et le thème sera pré-Pâques.

9 POINTS À TRAITER

9.1 Campagne de financement

Catherine Doyon amène une réflexion des enseignants quant au désir d'être transparents face à eux en leur mentionnant où ira l'argent amassé lors de chacune des campagnes de financement. Puisque la cour d'école semble être malheureusement un projet laborieux de plusieurs années, les enseignants mentionnent qu'ils aimeraient, notamment, amasser de l'argent afin de faire vivre des activités aux élèves et d'améliorer les espaces communs (meubles, peinture, bibliothèque...).

Le Conseil d'établissement devra réfléchir sur une façon de concilier ces idées à l'utilisation du fonds à destination spéciale, en ne perdant pas de vue le projet d'amélioration de la cour d'école. Il a été apporté que nous pourrions décider d'un pourcentage fixe pour chacune des campagnes. La proposition de 15 % a été suggérée.

9.2 Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures protégées. Résolution nécessaire.

Le Conseil d'établissement mentionne qu'il ne se sent pas prêt à adopter ce point puisque la majorité des personnes ne se souvient plus des chiffres présentés par M. Descôteaux. Exceptionnellement, le Conseil a demandé que Mme. Doyon nous renvoie les montants discutés préalablement afin de se prononcer ultérieurement en adoptant ou non les montants. Ce vote s'effectuera par courriel.

ADOPTÉ CÉ 04-02-2023

10 POINTS D'INFORMATION

10.1 Présentation de la consultation du PEVR

Mme. Doyon mentionne aux membres du Conseil d'établissement que le centre de services et le comité interne révisent actuellement le projet éducatif. Le comité analysera ensuite les résultats pour fixer les futurs objectifs pour notre école.

10.2 État de situation : projet embellissement de la cour d'école

Mme. Doyon informe les membres des nouvelles concernant la suite du projet. Elle mentionne également que, dorénavant, lors de chacune des rencontres, elle fera une mise à jour du projet et des montants engagés. Elle a également rencontré l'équipe-école plus tôt dans la journée afin de leur présenter quatre options possibles. Le personnel a voté en majorité pour l'option 3. Elle a également présenté les mêmes options aux membres du Conseil d'établissement qui en sont venus également au même choix.

10.3 Cour d'école : Zones actives

Mme. Doyon informe les membres de la participation de Karine et Johanne du service de garde afin d'organiser la cour d'école en plusieurs zones actives. Le but étant d'amener les élèves à jouer et à occuper positivement leur temps.

Le tout débutera dès le retour du congé de Pâques. Mme. Doyon nous informe également que nous devrions, dès le printemps, pouvoir refaire le lignage gratuitement car il est encore sous la garantie. Elle mentionne qu'elle détient également un budget d'environ 3 000\$ afin d'en ajouter, notamment sur les murs. Ce budget pourrait également servir afin de ligner la future zone d'accueil des élèves (près du cabanon).

10.4 Prochaine rencontre : mardi 16 mai

Mme. Doyon présente aux membres un outil permettant de faire le portrait du climat, du bien-être et de la violence dans notre école. Elle désire utiliser cet outil pour obtenir un rapport personnalisé de la situation qui servira ensuite dans l'élaboration du nouveau PEVR. Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année rempliront le questionnaire sur la sécurité et la violence à l'école.

11 AUTRES SUJETS

11.1. Repas traiteur :

Julie Leclerc nous informe que nous allons renouveler le contrat avec le présent traiteur : Innov Santé. Les coûts passeront à 6.15 \$ par repas. Le contrat sera effectif pour une durée de deux ans.

12 LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21h10.

Notes prises par Marie-Claude Dion, secrétaire.

SIGNATURES

Julie Anne Gagnon, Présidente du conseil

Catherine Doyon, Directrice